



PHI 131 – Argumentation écrite et méthodologie (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2021

Jeudi, 08 h 30 à 11 h 20, local A4-377

Enseignant : Rémi Robert

Bureau : A4-251

Téléphone : **Aucun**

Courriel : Remi.Robert@usherbrooke.ca

Page web : Aucune

Moodle : PHI 131-A21

OBJECTIF

S'initier à la méthode de travail en général et, plus particulièrement, à celle qui s'applique au travail scientifique en philosophie.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Pour acquérir une bonne connaissance de la méthodologie de travail et développer une autonomie signifiante dans la recherche en philosophie, ce cours propose d'aborder différents types de travaux pour permettre à l'étudiant de se familiariser avec la recherche longue, l'analyse de texte, le résumé critique, le débat et la construction d'une argumentation pertinente et recevable. Pour ce faire, quelques concepts d'auteurs seront vus en classe, lesquels seront appuyés par la lecture de textes et feront l'objet d'une analyse méticuleuse.

CONTENU

- Introduction à la méthodologie en philosophie
- Conception de schémas conceptuels
- Ateliers d'écriture : le résumé, le commentaire critique, le texte argumentatif, le plan de rédaction
- Ateliers de lecture : analyse et compréhension de textes
- Ateliers de recherche : la documentation, l'usage des banques de données, la recherche numérique
- Rédaction de dialogues et de dissertations philosophiques
- Le débat
- Rédaction d'un travail de session*

*Choix d'un sujet. Recherche en bibliothèque. Présentation du *Guide technique de rédaction* et du *Cahier de méthodologie*.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
31 août	Présentation du cours/Plan de cours et consignes/ Théorie Rhétorique et argumentation; <i>L'art d'avoir toujours raison</i> (Schopenhauer) https://www.youtube.com/watch?v=HVQRjluNjLE
07 septembre	L'analyse de texte (lecture, prise de notes et compréhension) Sénèque, <i>Lettres IV, XVI, LIII à Lucilius</i>
14 septembre	Le schéma conceptuel/Examen 01 J-J. Rousseau : <i>Du contrat social, Livre I</i>
21 septembre	Le commentaire critique Kant : <i>Qu'est-ce que les Lumières?</i>
28 septembre	Le commentaire critique et le plan de rédaction
05 octobre	Le dialogue et sa structure/Examen 02 <i>L'antilogicien ou l'ennemi de la philosophie véritable</i>
12 octobre	Le dialogue (la suite) Choix du travail de session et formation des équipes
19 octobre	La problématique (nature et rôle)
02 novembre	La problématique (la suite en lien avec le travail de session)
09 novembre	La recherche documentaire (volet 1)
16 novembre	La recherche documentaire (volet 2)
23 novembre	La dissertation, le plan de travail et la grille d'auto-correction
30 novembre	Le débat : structure et objectif/Remise du dialogue Camus et l'absurde : <i>Le mythe de Sisyphe</i> https://www.youtube.com/watch?v=kAm_I8nwjnc&t=809s
07 décembre	Le débat : étude de cas pratique Kierkegaard : <i>Le traité du désespoir</i>
14 décembre	Analyse d'un débat (Choix d'un sujet d'actualité par étudiant)
21 décembre	Synthèse du cours et remise du travail de session

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- ANALYSE DE TEXTE : 20%
- COMMENTAIRE CRITIQUE : 25%
- ANALYSE D'UN DÉBAT : 25%
- TRAVAIL DE SESSION : 30%

Pour chaque évaluation, les consignes détaillées seront présentées et mises en ligne dans Moodle en temps et lieu.

Critères d'évaluation

- respect du plan de travail et de la méthodologie
- compréhension du sujet
- argumentation rationnelle rigoureuse et bien étoffée (faits, culture et connaissances mobilisées)
- esprit de synthèse
- liens effectués avec les concepts théoriques
- qualité de la prise de position personnelle et autonomie intellectuelle

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- L'objectif est d'offrir un cours stimulant, formateur et interactif
- Les séances en présentiel ciblent l'enseignement théorique et la rétroaction des travaux
- J'utiliserai des textes d'auteurs, des balados et des articles scientifiques pour les ateliers formatifs

-Dans le but d'assurer la meilleure proximité possible en situation de crise sanitaire, je suis en tout temps disponible par courriel pour répondre à vos questions ou vos besoins; n'hésitez pas.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

-Durant toute la session, vous devez scrupuleusement respecter les consignes socio-sanitaires
-Il est formellement interdit de diffuser ou de faire un usage public des séances de cours enregistrées et mises en ligne pour le bénéfice des étudiants du groupe.

-En cette période socio-sanitaire particulière, je vous remercie de votre collaboration et de votre engagement à l'égard des échanciers du cours que je préciserai à la première séance en classe. Puisque nous demeurons dans l'expectative face à la pandémie, des changements organisationnels peuvent survenir durant la session; si c'est le cas, je vous informerai en temps et lieu.

-Les examens sommatifs auront lieu en présentiel; si la situation sanitaire ne le permet pas, vous recevrez les consignes détaillées pour la procédure d'évaluation à distance.

-Toute absence à un examen sommatif doit être motivée officiellement.

-Vous devez consulter régulièrement le **Moodle** du cours; plateforme privilégiée pour communiquer

MATÉRIEL REQUIS

-Petit traité de l'argumentation

-Les textes à lire seront distribués par le professeur

-Guide de présentation du travail écrit :

USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit

-LibGuide en philosophie :

<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>

BIBLIOGRAPHIE

-Encyclopédie philosophique (en ligne)

-Lalande : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF

Textes à l'étude :

Sénèque : *Lettres à Lucilius*, Robert Laffont

Jean-Jacques Rousseau : *Du contrat social*, Flammarion

Emmanuel Kant : *Qu'est-ce que les Lumières?*, Flammarion

Sören Kierkegaard : *Le traité du désespoir*, Gallimard

Albert Camus : *Le mythe de Sisyphe*, Gallimard

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail anti-plagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Anti-plagiat :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz anti-plagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un auto-plagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (auto-plagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
<i>A+</i>	92 %	4,3	Excellent
<i>A</i>	87 %	4,0	
<i>A-</i>	84 %	3,7	
<i>B+</i>	81 %	3,3	Très bien
<i>B</i>	78 %	3,0	
<i>B-</i>	75 %	2,7	
<i>C+</i>	72 %	2,3	Bien
<i>C</i>	69 %	2,0	
<i>C-</i>	66 %	1,7	
<i>D</i>	63 %	1,3	Passable
<i>D-</i>	60 %	1,0	
<i>E</i>	59 à 0 %	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :

USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit

LibGuide en philosophie :

<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>

BONNE SESSION!